

- SPARROW PARTY : CONDITIONS DE VENTE -

1. Réserveation de la prestation :

La réserveation d'une animation ou d'un spectacle doit être effectuée, impérativement par mail ou téléphone et être confirmée.

Le contrat fourni doit être rempli envoyé par le client avec un acompte de 50 %. Cet acompte ne peut être remboursé en aucun cas. **Seule la réception signée du contrat de vente et de l'acompte par SparrowParty garanti la date souhaitée.**

Le contrat de vente est un document de valeur légale et commerciale qui engage les deux parties à respecter son contenu.

Dès réception de la confirmation, SparrowParty contacte le client pour lui confirmer la date de réserveation et la formule d'animation choisie.

SparrowParty ne peut pas être tenu responsable de la non disponibilité d'une animation ou d'un spectacle.

Pour les réserveations de dernière minute, la confirmation doit être faite par téléphone et confirmée par mail, l'acompte de réserveation doit être réglé directement au siège de SparrowParty par virement ou PayPal .

Tout changement d'horaire ou de date d'animation doit nous parvenir par téléphone et par mail au moins 48 heure avant le jour de l'animation.

2. Transport et déplacement :

Aucun frais de transport ou de déplacement ne peut être demandé au client en dessous de 25km.

Toutes les animations hors zones ou en province, génèrent des frais de déplacement. Un forfait sera défini au cas par cas en fonction des lieux d'animation ainsi que le mode de transport nécessaire pour parvenir sur les lieux des animations. Au-delà de 200km, hébergement et restauration pourront être exigés (suivant les horaires de la prestation).

3. Conditions de l'animation :

Au-delà d'une heure de transport, une loge est vivement souhaitée pour la qualité de la représentation.

4. Conditions d'annulation :

- La prestation ne peut avoir lieu si la température excède 28°C.
- Annulation entre 30 et 15 jours avant l'animation : aucun frais ne sera facturé.
- Annulation 7 jours avant l'animation : 50% du montant total de la prestation sera facturé.
- Annulation 3 jours ou moins avant le jour de l'animation : le montant total de l'animation sera facturé.

5. Sécurité des matériels et des personnes :

La sécurité relève du domaine de l'organisateur.

SparrowParty, ne peut, en aucun cas, être tenu responsable des détériorations éventuelles causées par les participants vis-à-vis de l'infrastructure du lieu de l'animation, des installations matérielles et des dommages corporels subis par quelconque individu présent dans l'animation.

6. Droits à l'image :

Un contrat simple sera remis autorisant officiellement l'organisateur à utiliser toute photo prise lors de l'évènement. Sont exclues : Toute photo portant atteinte à la réputation ou à la vie privée de l'animateur.

Signature de l'organisateur, précédé de la mention « lu & approuvé » :